

Module 2 — Les intervenants en marché public de travaux

Formation chargé(e) d'affaires du BTP — Rôles et obligations

multiformation.fr — MP PRO SAS

Cette plaquette présente la formation dans son intégralité : objectifs pédagogiques, programme détaillé, modalités pratiques et conditions de financement. Elle est destinée aux responsables formation, DRH et responsables de services.

◆ Informations générales

Durée	3 heures	Tarif	360 € TTC
Contenu	1 sujet - 7 leçons + quiz final	Évaluations	1 évaluation finale de validation
Certificat Attestation	Attestation de formation	Modalités	En ligne 24h/24 — Présentiel intra-entreprise (4 à 8 participants)

Financement :

La démarche de certification QUALIOPI étant en cours, Les financements actuellement possibles sont :

- > **Autofinancement** — prise en charge directe par le stagiaire ou son entreprise sur fonds propres
- > **Plan de développement des compétences entreprise** — si l'entreprise finance en interne sans passer par un OPCO
- > **Pôle Emploi / France Travail AIF** — l'Aide Individuelle à la Formation reste accessible sous conditions pour les demandeurs d'emploi
- > **Financement employeur direct** — l'entreprise règle la formation sans passer par un organisme collecteur

◆ Public cible et prérequis

Public visé

Chargés d'affaires BTP, conducteurs de travaux, ingénieurs travaux, apprentis et ouvriers du BTP souhaitant évoluer vers des fonctions d'encadrement

Prérequis

Exercer ou se préparer à exercer une fonction d'encadrement en marché public de travaux

◆ Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, l'apprenant sera en mesure de :

- › Identifier le rôle et les attributions de chaque intervenant à l'acte de construire
- › Situer la maîtrise d'oeuvre, l'OPC, le contrôleur technique, le coordinateur SPS et le coordinateur SSI dans la chaîne contractuelle
- › Définir les obligations du chargé d'affaires envers chaque acteur aux différents stades du chantier
- › Adopter le positionnement professionnel adapté face à chaque intervenant

◆ Contenu de la formation

Le maître d'ouvrage et son représentant

Définition, rôle et pouvoirs. Représentant du maître d'ouvrage (RMO) : délégation et limites. Relations et obligations du chargé d'affaires.

La maîtrise d'oeuvre

Missions de la MOE en phase d'exécution. Architecte et bureau d'études techniques (BET) : limites de prestations. Visa des documents d'exécution. Levée des réserves. Relations et obligations du chargé d'affaires.

L'OPC — Ordonnancement, Pilotage, Coordination

Rôle de l'OPC dans la planification et la coordination des travaux. Relations et obligations du chargé d'affaires.

Le contrôleur technique

Missions : solidité (L), sécurité des personnes (SEI, HYG, Acc, Hand...). Visa des études d'exécution. Levée des avis défavorables procédure et délais. Relations et obligations du chargé d'affaires.

Coordinateur SPS et coordinateur SSI

Coordinateur sécurité et protection de la santé : PGCSPPS, PPSPS, registre journal, réunions de coordination. Coordinateur sécurité incendie : dossier d'identité SSI, essais et réception. Relations et obligations du chargé d'affaires.

◆ Le formateur

Carlos Domingues — Fondateur de MP PRO SAS, praticien BTP depuis plus de 40 ans. Expert en AMO, MOEX et OPC en marchés publics et privés.

◆ Contact et renseignements

Pour toute demande d'information, de devis ou d'organisation en intra-entreprise :

Contact	Carlos Domingues — contact@multiformation.fr – Président de MP PRO SAS
Téléphone	+33 (0)7 59 55 74 26
Site	www.multiformation.fr
Siège	MP PRO SAS — 20 Bis Avenue des Bonshommes, 95290 L'Isle-Adam